

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1973 B 00003
Numéro SIREN : 773 500 038
Nom ou dénomination : SECAUT

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2019 sous le numéro de dépôt 4881

Désignation de l'entreprise : <u>SAS.SECAUT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise <u>10 Place Blanqui 87000 LIMOGES</u>		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* <u>77350003800015</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N clos le, 30/09/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	27 453
	Fonds commercial (1)	AH	AI	68 039
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	8 424
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	64 092
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	65
TOTAL (II)		BJ	BK	84 187
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	9 052
	En cours de production de biens	BN	BO	77 430
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Créances (3)*	BX	BY	380 510
	Autres créances (3)	BZ	CA	29 306
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	340 504
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	21 940
	TOTAL (III)	CJ	CK	858 740
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	942 927
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété.*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS SECAUT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)			DG	263 734
	Report à nouveau			DH	57 615
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	34 938
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)				DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)				DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)				DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)			DV	305 235
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	36 037
	Dettes fiscales et sociales			DY	132 439
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	2 929
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)				EC	476 640
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	942 927
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
			Ecart de réévaluation libre		1D
			Réserve de réévaluation (1976)		1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SECAUT		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	865 592	FH		FI	865 592	
		FJ	865 592	FK		FL	865 592	
	Chiffres d'affaires nets *					FM	-9 205	
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	10 205	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	581	
	Autres Produits (1) (11)					FR	867 173	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	7 080	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	7 883	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	166 037	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 812	
	Salaires et traitements *					FY	440 623	
	Charges sociales (10)					FZ	162 087	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	5 369
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	26 723
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	830 615	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	36 558	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	36 558	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SECAUT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	300
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	300
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	300
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 920
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	867 473
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	832 535
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	34 938
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	3 600
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	10 205
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
PRODUITS CESSION ACTIFS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			300
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

I ER EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS SECAUT										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	83 257	KE		KF	12 235	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	8 424	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	19 209	KW		KX	655	
		Matériel de transport *			KY	25 993	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	33 771	LC		LD	739	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
-Avancés et acomptes				LK		LL		LM			
TOTAL III				LN	87 398	LO		LP	1 394		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	65	1U		1V		
	TOTAL IV				LQ	65	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	170 720	ØH		ØJ	13 629		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virements de poste à poste		3		4	
						1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	95 492	IX
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	8 424	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	19 864	MO	
		Matériel de transport		IV	194	MP		MQ	25 799	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	34 510	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY		NG	194	NH	88 598	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	65	2G
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	65	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	194	ØL	184 155	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 30/09/2017

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SAS SECAUT

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS SECAUT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	27 453	PF		PG		PH	27 453	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	8 424	QA		QB		QC	8 424	
Autres immobilisations*	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	17 843	QE	559	QF		QG	18 402	
	Matériel de transport		QH	9 560	QI	3 342	QJ	194	QK	12 708	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	31 514	QM	1 468	QN		QO	32 981	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	67 341	QV	5 369	QW	194	QX	72 516	
TOTAL GENERAL (I + II+ III)			ØN	94 794	ØP	5 369	ØQ	194	ØR	99 969	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Désignation de l'entreprise SAS SECAUT Néant <input type="checkbox"/> *								
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	12 594	6U	26 723	6V	39 317	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z	7A	
	TOTAL III	7B	12 594	TY	26 723	TZ	UA	39 317
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	12 594	UB	26 723	UC	UD	39 317
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		UE	26 723	UF			
			UG		UH			
			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : SAS SECAUT				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	65	UV		UW	65			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	77 999		77 999					
	Autres créances clients		UX	341 827		341 827					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtes ou remis en garantie* (Prévision pour dépréciation antérieurement constituée* UO))		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	16 195		16 195				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 594		3 594				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	8 426		8 426				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 090		1 090					
	Charges constatées d'avance		VS	21 940		21 940					
	TOTAUX		VT	471 138	VU	471 072	VV	65			
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	36 037		36 037						
Personnel et comptes rattachés		8C	24 744		24 744						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 500		25 500						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	79 506		79 506					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 689		2 689					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	305 235		305 235						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 929		2 929						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	476 640	VZ	476 640						
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	305 235			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

SECAUT

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros

Siège social : 10 Place Blanqui, 87000 LIMOGES

-oOo-

RCS LIMOGES B 773 500 038

-oOo-

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 16 MARS 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Le 16 mars,

Les associés de la Société « SECAUT » Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros, dont le siège social est à LIMOGES, se sont réunis en assemblée générale ordinaire suivant convocation adressée à chacun d'eux.

Il a été établie une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian AUTELIN, Président.

Monsieur Michel AUTELIN est appelé comme secrétaire.

Le Président constate que la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié du capital social et que l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose met à la disposition des actionnaires les documents prévus par la Loi.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée a été réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes et résultats, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions,
- Questions diverses.

Puis le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1°) Une photocopie de la lettre de convocation adressée aux associés.

2°) La feuille de présence à l'assemblée et la liste des associés.

3°) L'inventaire, le compte de résultat, le bilan, l'annexe de l'exercice clos le
30 septembre 2017

4°) Le rapport de gestion ;

5°) Le projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, l'annexe, le rapport, le projet des résolutions, la liste des actionnaires ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social, pendant les quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Les mêmes documents, à l'exclusion de l'inventaire ont été adressés sans le même délai, à ceux des actionnaires répondant aux conditions requises qui en avaient fait la demande.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport.

Le Président ouvre alors la discussion.

Après divers échanges de vues, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture des rapports approuve les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 30 septembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés et donne au Président de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide que le bénéfice s'élevant à la somme de 34 938.17 euros sera affecté au compte « autres réserves »

Conformément aux dispositions légales il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – APPROBATION DES CONVENTIONS

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L 227.10 du Code de Commerce approuve ces conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal pour valoir ce que de droit.

le Président.

